

Den vyvěšení: 6.5.2019
Den sejmání (doručení): 30.5.19



OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Antonína Čermáka 2a, 160 00 Praha 6

BEIJING CHANGLI
INTELLECTUAL PROPERTY
AGENCY CO., LTD.
Room 1801, 18/F, Block No.6, Yuan
No.6
Maliandao Road, Xicheng District
100055 Beijing
CHINA

No de la marque: 1305259
Nom de la marque: **GREENPRO**
No de référence: O-245167/1305259/2017/ÚPV
Référence (dossier) No: O-245167
Nom du titulaire: ZHEJIANG WIGO PUMP CO., LTD., Dayangcheng Industrial Zone,
Daxi Town, Wenling City, 317500 Zhejiang Province, CN

Concerne: Refus final de la protection

Praha, le 04/01/2018

D é c i s i o n

L'Office de la propriété industrielle refuse définitivement la protection sur le territoire de la République tchèque de la marque internationale mentionnée au-dessus, qui a fait l'objet de l'avis de refus de protection du 12.5.2017 selon l'article 6 de la loi No 441/2003 du Journal officiel.

Par conséquent, la marque en cause ne jouit pas de la protection en République tchèque.

Motifs de la décision:

Le 12.5.2017, l'Office de la propriété industrielle de la République tchèque a prononcé le refus de protection de la marque en cause.

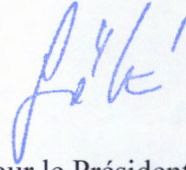
La marque est identique à la marque internationale enregistrée dans la République tchèque sous le No 1178706 avec la priorité à partir du 21.8.2013 pour les produits identiques de la classe 7.

Nom du titulaire: CHEN BIN, Wenling City, Zhejiang Province, CN
/article 6/

Dans un délai prescrit (six mois à compter de la date de prononciation du refus), il n'a obtenu aucune objection contre ce refus et selon l'article 22 alinéa 1 de la loi No 441/2003 du Journal officiel, il prononce la présente décision.

Conformément à l'article 42 alinéa 1 de la loi No 441/2003 du Journal officiel, il est admissible de faire valoir le recours contre cette décision en le présentant à l'Office de la propriété industrielle à Prague dans le délai d'un mois à partir de la remise de celle-ci - par l'intermédiaire d'un mandataire domicilié dans la République tchèque (voir annexe).

Le recours présenté à temps met en suspens l'entrée en vigueur de la décision susmentionnée. Le dépôt du recours est soumis au paiement de la taxe de 1000,- Ctch.



Pour le Président:

